

LE POPULAIRE



LE JOURNAL DE VOTRE DÉPUTÉ **GABRIEL AMARD**

« LA VIE EST TROP CHÈRE, LES PRIX DOIVENT ÊTRE BLOQUÉS, LES SALAIRES ET LES RETRAITES DOIVENT ÊTRE AUGMENTÉES. »

Gabriel Amard, Votre député

EDITO

GABRIEL AMARD
DÉPUTÉ DU RHÔNE

Citoyenne, citoyen
Madame, monsieur,
À l'heure de la sortie de ce numéro 2 de votre journal de circonscription, en tant qu'habitant-es, nous sommes en souffrance. Les sentiments d'injustice et d'abandon sont très présents dans les esprits de toutes et tous.

La mort du jeune Nahel a été l'étincelle déclenchant une colère qui exige une réponse politique à la hauteur. Avec mon groupe parlementaire, nous formulons des réponses concrètes pour vivre en paix avec une police qui protège et une justice qui a des moyens suffisants⁽¹⁾.

Une mesure d'urgence s'impose : L'abrogation immédiate des dispositions « permis de tuer » de la loi Cazeneuve de 2017, responsable de l'explosion des décès suite à un refus d'obtempérer.

La France vit une triple crise.

Une crise sociale : alors que le pays n'a jamais été aussi riche de son histoire, il n'y a jamais eu autant de pauvres. La minorité présidentielle, **la droite et l'extrême droite s'entendent** à l'assemblée nationale pour voter **contre l'augmentation des salaires, le blocage des prix et le gel des loyers**. Pire ils votent ensemble des augmentations de 7% des loyers en moins d'un an alors que le peuple de France est pris à la gorge par une inflation galopante. Une réforme fiscale s'impose pour plus de progressivité de l'impôt. **Un plan d'urgence d'implantation de services publics et de soutien aux commerces de proximité est une nécessité absolue.**

Une crise écologique parce que le gouvernement et E. Macron sont

sanctionnés pour leur inaction climatique. La sécheresse et la chaleur se font puissamment ressentir. Le gouvernement soutient des projets dévastateurs pour la ressource en eau au lieu d'améliorer l'existant. Aux pénuries d'eau succèdent des inondations dévastatrices. Il y a urgence : **bifurquer dans nos modes de production et de consommation alimentaires et énergétiques**. Les pollutions et le dérèglement climatique mettent en danger de mort toutes les formes de vivant. Nous pouvons agir, nous devons agir.

Une crise politique et démocratique.

E. Macron a été élu par défaut et non pour mettre en œuvre un programme de souffrance sociale. Avec son passage en force sur la retraite à 64 ans, il a refusé d'entendre la voix d'une très large majorité de citoyen-nes qui n'en voulait pas. En refusant d'admettre que cette réforme était inutile et injuste et en passant en force au parlement il s'est

isolé et coupé du peuple. Voilà maintenant qu'il se dit qu'il veut réformer les institutions pour se maintenir au pouvoir un 3^e mandat. Seuls Poutine et Erdogan ont osé emprunter un tel chemin. Une urgence encore s'impose : Convoquer par referendum une assemblée constituante pour refonder la République et passer à une 6^e République. Ainsi reconstruisons ensemble la confiance du Peuple et donnons-lui le pouvoir.

PLUS D'INFOS SUR

(1) Retrouvez le communiqué de presse pour un Plan d'urgence de sortie de crise sur <https://uriz.fr/mAPQ>



SOMMAIRE



- Mobilisation contre les logements passoires thermiques p.2
- Projet de loi énergies renouvelables p.3
- Non aux méga bassines p.4



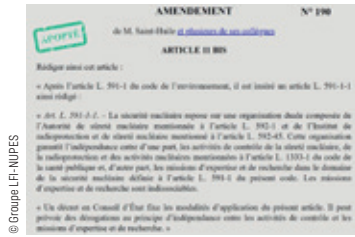
- Projet Lyon-Turin : une aberration écologique p.5
- Violence de l'extrême droite p.6
- Les polluants éternels p.7
- Rencontre avec des lycéens p.8
- Centrale du Bugey p.9



- Proposition de loi constitutionnelle transpartisane p.10



- Mobilisation contre la retraite à 64 ans p.11
- Un œil sur l'activité de votre député p.12



© Groupe LH-NUPES

FUSION ASN/IRSN, UNE VICTOIRE À L'ASSEMBLÉE

Alors que le gouvernement voulait faire fusionner l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Le 15 mars dernier, les député-es ont voté contre cette proposition à l'Assemblée nationale. Les député-es de la NUPES se sont opposé-es fermement au projet de fusion ASN-IRSN tel que proposé par le Gouvernement. Il est essentiel de maintenir une indépendance entre la fonction de régulateur (ASN) et celle d'expertise (IRSN).

UNE RENCONTRE CONTRE LA HAUSSE DES CHARGES ET LES LOGEMENTS MAL ISOLÉS A ÉTÉ ORGANISÉE ENTRE GABRIEL AMARD ET LES HABITANTS ET HABITANTES DES QUARTIERS BARATIN ET MONOD DE VILLEURBANNE QUI SOUHAITENT FAIRE RESPECTER LEURS DROITS ET LEURS DIGNITÉS. IL EST PRÉVU DE POURSUIVRE CET ÉCHANGE DES LOIS POUR EN FINIR AVEC LES LOGEMENTS PASSOIRES THERMIQUES. GABRIEL AMARD POURSUIT LA BATAILLE POUR LE LOGEMENT DIGNE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

LES LOCATAIRES SE MOBILISENT CONTRE LES PASSOIRES THERMIQUES

LES ACTIONS DU DÉPUTÉ



© Allan Brunon

Les locataires des résidences Monod et Baratin se mobilisent contre les passoires

PAROLE

« IL FAUT RENDRE OBLIGATOIRE LA RÉNOVATION GLOBALE DE L'ENSEMBLE DU PARC DE LOGEMENTS AVANT 2050 (2035 POUR LE PARC SOCIAL), COMME LE DEMANDAIT LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT. »

Jean-Luc Mélenchon

BATAILLE CONTRE L'INFLATION

À l'Assemblée nationale, Gabriel Amard et les autres député-es de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) bataillent sans relâche pour défendre les particuliers et les professionnels face à l'inflation qui sévit dans notre pays. Conscient-es des conséquences néfastes de cette augmentation des prix sur la population, les député-es de la NUPES ont proposé des mesures significatives pour contrer ce phénomène.

En effet, grâce à leur engagement constant, les parlementaires ont réussi à faire voter la nationalisation

d'EDF, ainsi que le blocage des prix de l'électricité pour les TPE, PME, les collectivités. Cette décision historique représente une avancée concrète dans la lutte contre l'inflation et témoigne de l'engagement inébranlable de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale et de Gabriel Amard en faveur d'une économie plus juste et équitable, permettant à toutes les citoyennes et tous les citoyens de vivre dignement.

Dans sa volonté de sensibiliser et de soutenir les acteurs économiques locaux, Gabriel Amard a personnellement adressé une lettre aux commerçants de sa circonscription afin de les assurer de sa solidarité et de sa mobilisation auprès d'eux. Cette initiative témoigne de son profond attachement aux problématiques économiques et sociales qui touchent directement les citoyens et les professionnels.

Gabriel Amard et ses collègues de la NUPES militent en faveur d'une augmentation des Aides Personnalisées au

Logement (APL), afin de soutenir les personnes les plus vulnérables dans leur accès à un logement décent. Ils et elles proposent également l'interdiction des expulsions locatives sans relogement, car il est inacceptable que des personnes se retrouvent sans toit, privées de leur droit fondamental à un logement.

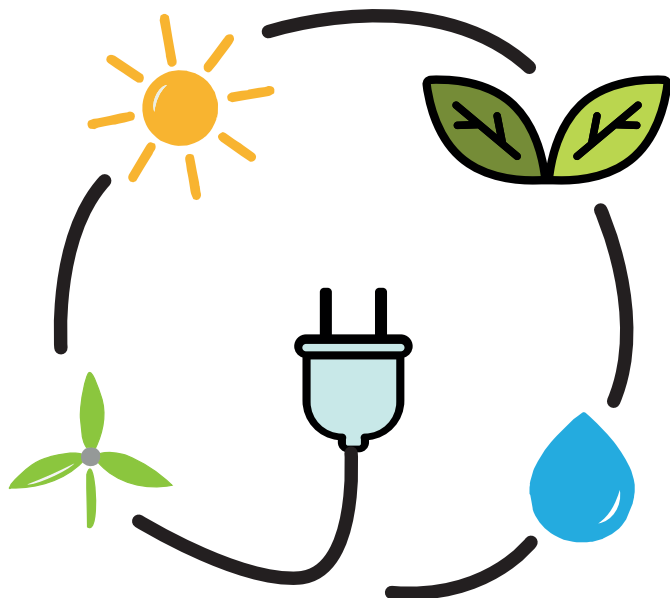
Grâce à leur engagement politique et leur détermination, Gabriel Amard et les député-es de la NUPES mènent une véritable bataille parlementaire pour lutter contre l'inflation et garantir à tous les citoyen-nes le droit à un logement décent. Leurs propositions de mesures sociales et écologiques concrètes témoignent de leur volonté de répondre aux enjeux actuels, en luttant à la fois contre la crise sociale et le réchauffement climatique.



© Alain Blumon

COMMÉMORATION DU 19 MARS 1962

Dépôt de gerbe afin de commémorer la fin de la guerre d'Algérie et des conflits en Tunisie et au Maroc. En souvenir de tous les morts, blessés, déplacés, meurtris, civils et militaires, de cette guerre qui allait contre le sens de l'histoire. Il y a 61 ans, après les accords d'Evian, la jeunesse de France cessait d'être sacrifiée. Le peuple algérien pouvait poursuivre son chemin vers son indépendance.



© Pellicam +

UN PROJET DE LOI SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES INSUFFISANT

VOTE CONTRE

LE LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 L'ASSEMBLÉE NATIONALE A DÉBATTU DU PROJET DE LOI D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Gabriel Amard et les député-es de la France Insoumise, ont voté contre le projet de loi énergies renouvelables du gouvernement qui est un texte bien loin de l'ambition dont le pays a besoin. Plusieurs raisons ont motivé à voter contre : il ne correspond pas à l'urgence à laquelle doivent se développer les énergies renouvelables. Gabriel Amard soutient la sortie du nucléaire. En effet, en

raison du réchauffement climatique qui implique de plus en plus de sécheresse et de canicule, les cours d'eau ne sont plus en mesure de refroidir les centrales nucléaires ce qui a pour conséquence de les rendre inutilisables en plus de faire peser des risques pour la sûreté nucléaire et sur l'environnement.

Le projet de loi débattu ne propose aucun objectif de production quand il faudrait viser 100% d'énergie renouvelable. Il laisse l'initiative privée au cœur de leur développement alors que l'État devrait avoir le rôle moteur. Il n'accorde aucun moyen supplémentaire à l'État quand il faudrait

embaucher dans les Directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), les Directions départementales des territoires (DDT), pour accélérer l'instruction des dossiers. Il n'en accorde pas non plus aux collectivités locales pour développer les énergies renouvelables sur leurs territoires. Il ne contient aucune disposition pour garantir l'emploi et la souveraineté stratégique pour les filières industrielles renouvelables. Enfin, ce texte prévoit l'installation d'EPR, notamment à 50 km de Villeurbanne, sur le site de la centrale du Bugey.



EN BREF

FÊTE DES VOISINS

Gabriel Amard était présent à Villeurbanne à la fête des voisins de la résidence Damidot. Il a eu le plaisir de pouvoir échanger avec les habitant-es et de partager ce moment chaleureux et convivial.



UN DÉBAT AU COLLÈGE DU TONKIN

Ce Jeudi 10 mai 2023, au collège du Tonkin de Villeurbanne, Gabriel Amard participait à un débat autour de la citoyenneté et de la société. Les thèmes étaient choisis par les élèves. Un grand merci aux élèves et au centre social Charpennes Tonkin pour cette séance riche en idées et émotions.



Retrouvez le Plan Eau du groupe LFI-NUPES, pour protéger l'eau, bien commun de l'humanité.

<https://urlz.fr/lwswd>





EDF : UN VOTE VICTORIEUX

À l'Assemblée nationale, Gabriel Amard et les autres député-es de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES) se battent à chaque instant pour défendre les particuliers et les professionnels face à l'inflation. Ils et elles ont réussi à faire voter la nationalisation d'EDF et le blocage des prix de l'électricité pour les TPE, PME, les collectivités et pour les bailleurs sociaux. Cette décision est une preuve concrète de l'engagement de la NUPES en faveur d'une économie plus juste et équitable, et le droit à une vie digne.

NON AUX MÉGA BASSINES

EAU

PRÈS DE 30 000 PERSONNES, DONT DE NOMBREUSES FAMILLES, SE SONT RETROUVÉES AUJOURD'HUI À SAINTE-SOLINE DANS LES DEUX-SÈVRES, DANS UNE AMBIANCE JOYEUSE ET DÉTERMINÉE, POUR DÉNONCER LE CHANTIER DE MÉGA BASSINES EN COURS. COMME DE PLUS EN PLUS SOUVENT LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR A INTERDIT CETTE MANIFESTATION, PRÉFÉRANT SOUTENIR UNE MINORITÉ D'AGRICULTEURS QUI S'OBSTINENT À DÉFENDRE UN MODÈLE DÉPASSÉ AU REGARD DES URGENCES EN TERMES D'ALIMENTATION ET D'ENVIRONNEMENT.

L'eau n'appartient à personne mais elle est l'affaire de toutes et tous. À l'heure où l'urgence est la préservation du cycle naturel de l'eau, il est temps d'en finir avec l'accaparement, au profit d'un petit nombre, de ce qui est vital pour tout le monde.

Gabriel Amard et d'autres député-es de la NUPES, étaient présents samedi 25 mars dans les Deux-Sèvres à la marche contre les méga-bassines. Ces projets sont dénoncés par les agriculteurs et les scientifiques et des milliers de citoyen-nés étaient là afin de faire face aux intimidations et à la répression employées pour faire taire toute opposition à ces projets. Car les méga-bassines ne vont que dans le sens des intérêts de l'agriculture productiviste et donc de l'accaparement de l'eau au détriment des ménages français et de l'agriculture paysanne. Nous devons changer de modèle agricole.

Pour Gabriel Amard, il faut défendre l'eau pour la vie et non pour les profits. Or, ces bassines s'opposent à la préservation des nappes d'eau souterraines. En effet,



📍 Gabriel Amard à Sainte-Soline lors de la manifestation contre l'implantation de méga-bassines du 26 mars 2023 dans les Deux-Sèvres.

on pompe l'eau des nappes pour alimenter en eau une agriculture productiviste et exportatrice. Les sols sont dépourvus en eau et on estime à 30% le taux d'évaporation des eaux stockées dans les bassines. Les revendications sont simples : suspendre les constructions de bassines de rétention d'eau pour l'irrigation et interdire toute nouvelle bassine qui reposerait sur le captage en nappe phréatique.

Avec le changement climatique et les multiples pollutions, la quantité et

« L'EAU EST UNE RESSOURCE VITALE POUR LES ÊTRES HUMAINS ET LE VIVANT. POURTANT DANS LE MONDE, 2,2 MILLIARDS DE PERSONNES VIVENT SANS ACCÈS À UNE EAU SAINE ET 144 MILLIONS BOIVENT UNE EAU NON TRAITÉE. »

Gabriel Amard,
Député du Rhône

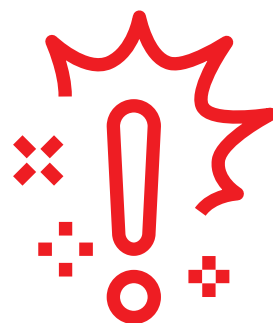
la qualité de la ressource en eau est sévèrement mise à mal dans le monde et en France. Les événements climatiques extrêmes, comme les sécheresses, les incendies et les inondations, sont aggravés par un mauvais aménagement du territoire (artificialisation des sols, bassines d'irrigation) et par une mauvaise gestion de l'eau (fuites massives dans le réseau, surconsommation de certains acteurs économiques). Aujourd'hui, les multinationales de l'eau potable, de l'assainissement, de l'eau en bouteille et

investisseurs accaparent la ressource et les sous-sols, puisent sans compter, spéculent en bourse et appauvrissent les paysans et les habitant-es.

Dans le monde, près d'1 personne sur 2 vit sans pouvoir accéder à des toilettes et à l'assainissement. En France hexagonale, 490 300 personnes n'ont pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité et plus de 870 000 personnes n'ont qu'un accès limité. 300 000 sans abri n'ont pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Outre-mer, l'état des infrastructures est si délabré que nombre d'habitant-es n'ont pas d'eau potable, ou pas tous les jours, ou reçoivent une eau impropre à la consommation au robinet.

PLUS D'INFOS SUR

Retrouvez la conférence de presse sur la répression à Sainte-Soline avec Jean-Luc Mélenchon
<https://urlz.fr/mxQn>





© Allan Brunon

SAMEDI 29 MARS, JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

À Villeurbanne, Gabriel Amard était présent pour la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros et héroïnes de la déportation. Il souhaite rendre hommage aux victimes de la barbarie nazie. L'humanisme sera toujours supérieur à nos différences souvenons-nous pour ne rien céder au racisme et à l'antisémitisme.

PROJET LYON-TURIN, UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE

265 KILOMÈTRES DE TUNNELS

LE TRACÉ DU PROJET DE TUNNEL TRANSFRONTALIER ENTRE LYON ET TURIN MENACE LES DIFFÉRENTS PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POUR LA CONSOMMATION HUMAINE.



Gabriel Amard et Mathilde Panot en visite des chantiers du Lyon turin à Saint-Jean-de-Maurienne

© Allan Brunon

Le 6 août 2021, Gabriel Amard rencontrait des collectifs d'associations qui lui présentent les nuisances subies du fait de travaux préparatoires au Lyon-Turin. Il a échos d'habitants lui annonçant qu'ils constatent une baisse du débit de la source cette année.

Gabriel Amard constate que les autorisations administratives sur le tracé du Lyon-Turin semblent irrégulières puisqu'elles sont en totale contradiction avec les lois sur l'eau en vigueur depuis 1964. En effet, lorsque des captages sont faits, il y a des périmètres de protection, les périmètres de protection ont pour effet de droit une interdiction de forages, de mines, de tunnels. Les déclarations

d'utilité publique des captages sont formelles.

Les chiffres de la SNCF intriguent Gabriel Amard, le nombre de trains et de camions baissent sans cesse, les lignes existantes sont loins d'être saturées, sont renouvelées et mises aux normes, Gabriel Amard se demande pourquoi mettre 30 milliards dans des tunnels alors que les voies et tunnels existants peuvent supporter l'équivalent marchandises d'un million de camions.

A l'heure du dérèglement climatique, les projets à 30 milliards d'euros se doivent d'être passés au crible de leur intérêt écologique. D'autant plus que nous savons désormais qu'il est possible d'utiliser la voie et les tunnels existants

pour développer le fret ferroviaire et supprimer l'équivalent d'un million de camions sur les routes entre la France et l'Italie. Là où le projet Lyon-Turin n'affiche comme ambition que de baisser de 350 000 camions le trafic. Gabriel Amard, avec l'association Vivre et agir en Maurienne et nombre de citoyen-nes engagé-es, militent activement pour l'abandon de ce projet qui est une aberration écologique et sanitaire.

PLUS D'INFOS SUR
Retrouvez mon interview avec BFMTV sur les ravages du projet Lyon-Turin <https://urlz.fr/mxQm>



TWEET



Le 9 juin 2023, Gabriel Amard a rencontré des orthophonistes à Villeurbanne. Ces professionnel-les du langage sont un maillon essentiel dans la prise en charge de celles et ceux qui rencontrent des difficultés de communication ou d'apprentissage. Gabriel Amard souhaite porter leurs revendications et s'engage à les soutenir.



@Gabriel Amard



© Alan Brunon

SOUTIEN AU MAIRE DE SAINT-BRÉVIN

Yannick Morez, maire de Saint-Brévin (44), a annoncé sa démission et son départ de la commune après 32 ans de vie sur place. Il a vu son domicile incendié par des extrémistes de droite. Il défendait l'ouverture d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile. La peur légitime commence son effet. Le régime macroniste n'a pas répondu aux appels à l'aide de M. Morez, il l'a laissé tomber et a ainsi facilité la propagation de l'extrême droite la plus violente. Gabriel Amard et Jean-Luc Mélenchon étaient présents avec une délégation de la France Insoumise-Nupes pour le soutenir.

VIOLENCE DE L'EXTRÊME-DROITE, ÇA SUFFIT !

VIOLENCE

UNE AGRESSION A EU LIEU À LYON, LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 VERS 18H00.

Deux militants antifascistes ont été agressés par des individus d'extrême-droite alors qu'ils étaient en train de tracter contre la violence des identitaires lyonnais qui se manifeste de façon répétée depuis plusieurs mois. Un jeune militant a été tabassé à coups de pieds et poings et une militante plus âgée qui tentait de s'interposer a été bousculée et projetée

au sol. Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Edouard Herriot à Lyon. Cette attaque intervient une fois de plus à proximité immédiate des locaux où convergent les identitaires Lyonnais : la salle de boxe « L'Agogé » et le bar « la Traboule » de Lyon 5e. Des témoignages indiquent que plusieurs individus seraient arrivés en courant et en hurlant des slogans nationalistes et fascistes. Le 10 mai 2023, dans un article de l'hebdomadaire Politis, nous apprenons qu'un projet d'attentat, préparé par l'extrême droite dont un gendarme néonazi,



© Shutterstock

était envisagé contre Jean-Luc Mélenchon. Gabriel Amard déplore l'absence d'informations de la part de la justice, de la police et du gouvernement concernant cette affaire. **Ce silence ne respecte ni les cibles visées ni l'évitement des passages à l'acte par les complices.** Aucune mesure de précaution n'est possible dans ces conditions. Cela peut être un encouragement pour passer à l'acte. Gabriel Amard demande des explications au ministre de l'Intérieur. Alors que l'on

constate une accélération et une multiplication des attaques de ces groupuscules d'extrême-droite contre les citoyens, contre les élus locaux et contre des responsables politiques, le gouvernement se mure dans l'indifférence et l'inaction.

Au lieu de ça, Monsieur Macron préfère réhabiliter Pétain et Maurras, et faire la courte échelle au RN son allié de circonstance en matières de lois sécuritaires et stigmatisantes.

LE SILENCE DE DARMANIN

LETTRE AU MINISTRE

GABRIEL AMARD, IDIR BOUMERTIT, MARIE-CHARLOTTE GARIN ET HUBERT JULIEN-LAFERRIÈRE, DÉPUTÉS DU RHÔNE, DEMANDENT UN RENDEZ-VOUS À GÉRALD DARMANIN DEPUIS DE NOMBREUX MOIS AU SUJET DES VIOLENCES DE L'EXTRÊME DROITE À LYON.

Lors de ces agressions, les parlementaires ont pu constater, dans les vidéos relayées sur les réseaux sociaux et confirmées par plusieurs témoignages, la violence de ces groupes cagoules, armés de matraques et de gaz lacrymogène. La demande de rendez-vous adressée par les quatre députés à Gérald Darmanin reste toujours sans réponse. Gabriel Amard dénonce cette non réponse de



Darmanin qui est dans la continuité du silence permanent du gouvernement face à l'extrême-droite. Le bilan de

la Macronie, c'est que le RN qui n'avait que huit députés élus en 2017, passera à 89 députés en 2022.

« JEAN-LUC MÉLENCHON A RAISON. ON ESSAYE TOUJOURS DE NOUS FAIRE PASSER POUR DES VIOLENTS. OR, LES VIOLENCES AUJOURD'HUI DANS NOTRE RÉPUBLIQUE ET DANS L'HISTOIRE DE NOTRE PAYS, C'EST L'EXTRÊME DROITE. »

Mathilde Panot,
Députée du Val-de-Marne

Retrouvez la lettre au ministre de l'intérieur
<https://urlz.fr/mxQk>





© Allan Brunon

25 AVRIL : LIBÉRATION DE L'ITALIE

Gabriel Amard, vice-président du groupe d'amitié parlementaire France-Italie, était présent à la commémoration à Lyon de la Libération de l'Italie le 25 avril 1945, aux côtés de Pierangelo Cammarota, Consul Général d'Italie à Lyon. Ce jour où le Comité de Libération National Alta Italia proclama l'insurrection générale sur tous les territoires encore occupés par les nazis-fascistes. Notre devoir collectif est de ne jamais oublier, en France, comme en Europe et dans le monde.

LES POLLUANTS ÉTERNELS (PFAS)

ENTRETIEN

MERCREDI 7 JUIN 2023, À L'ASSEMBLÉE NATIONALE. AUDITION DE LOUIS DELON, CHIMISTE DE PROFESSION, À LA TÊTE DU COLLECTIF OZON L'EAU SAINTE.

PRODUITS CHIMIQUES ÉMETTEURS DE POLLUANTS ÉTERNELS (PFAS), LA MISE EN LUMIÈRE D'UN PROBLÈME DE SANTÉ MONDIAL.

Depuis deux décennies, le lien entre les PFAS et les maladies graves a été établi, avec des scandales similaires éclatant en Italie, aux Pays-Bas et en Belgique.

La France a pris conscience de ce problème sanitaire beaucoup plus tardivement, à partir de 2009, grâce à une étude de l'Agence de Sécurité Sanitaire (ANSES). Des "hot spots" ont été identifiés, comme à Lyon, et une étude d'imprégnation de la population a révélé que 100% des testés sont contaminés. L'ANSES établira ensuite des valeurs toxicologiques de référence, mais il a fallu attendre 2020 pour qu'une enquête journalistique de Libération mette en évidence le cas de Pierre-Bénite, le plus important "hot spot" de France.

Les PFAS sont considérés comme l'un des pires poisons environnementaux en raison de leur persistance et de leur accumulation

dans la nature. Ces molécules ne se dégradent pas et s'accumulent dans les organismes vivants. Leur toxicité de ces substances est connue depuis les années 60.

Malgré quelques restrictions déjà en place, les PFAS continuent de poser un problème majeur. La législation actuelle, telle que la réglementation européenne REACH, ne parvient pas à prévenir efficacement la pollution par les PFAS.

Le cas de Lyon est préoccupant, avec les sites de Daikin et Arkema à Pierre-Bénite, et dans le pays de l'Ozon. La contamination de la nappe phréatique de Ternay est inquiétante. Il faut exiger l'arrêt total des rejets industriels dans l'environnement, une étude approfondie de contamination à l'échelle nationale, l'application du principe de pollueur-payeur

et des mesures de précaution pour les publics vulnérables.

Face à cette menace environnementale, d'autres pays européens ont déjà interdit les PFAS. La France doit suivre l'exemple et mettre en place des mesures strictes pour protéger la santé publique et l'environnement, comme interdire les PFAS pour toute application non essentielle. Il faut aussi accompagner les collectivités territoriales dans leur lutte contre la pollution.

Si la réglementation REACH reste l'option choisie, cela prendra des années. **Mais la santé de notre environnement et de notre population ne peut plus attendre.**

Retrouvez l'audition en vidéo sur <https://bit.ly/audition-PFAS>



© Allan Brunon

ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE POUR LA MÉDITERRANÉE (APM)

Gabriel Amard est l'un des 3 députés à représenter la France à l'Assemblée Parlementaire pour la Méditerranée (APM).

À Rabat (Maroc), il a été désigné rapporteur pour le Droit à l'eau et à l'assainissement. C'est dans ce cadre que Gabriel Amard a effectué des déplacements au Maroc puis en Italie. Il y a rencontré une société publique de gestion de l'eau dans les Pouilles où il a pu mesurer à quel point un investissement pensé il y a 120 ans pouvait à la fois être performant et faciliter le droit à l'eau pour toutes et tous. Le droit humain à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène est le besoin humain le plus fondamental pour la santé, le bien-être et la dignité. C'est pourquoi Gabriel Amard propose d'évaluer avec l'APM le degré de prise en compte de la **Résolution votée en 2010 aux Nations unies** sur l'ensemble des pays de la Méditerranée.

À Naples, Gabriel Amard a rencontré les dirigeants d'une régie publique de l'eau qui applique un tarif différencié selon les usages de l'eau (domestiques, professionnels...). Un exemple pour nourrir le rapport spécial pour le droit humain à l'eau qu'il prépare.

À Rome, il fait adopter par l'APM une résolution : alors que l'Émilie-Romagne en Italie a subi en mai dernier des inondations intenses provoquant la mort d'au moins 15 personnes, il est urgent de coopérer et faire preuve de solidarité internationale face au changement climatique. Les inondations vont se multiplier en raison du réchauffement de l'air et de la surface de la mer. Les sécheresses vont de plus en plus fréquentes et risquent de s'intensifier sans réduction du recours aux énergies fossiles. En 2022, le GIEC a consacré un chapitre de son rapport à la « Région méditerranéenne ». Il indique que les températures continuent d'y augmenter plus vite que la moyenne mondiale. La température atmosphérique c'est + 1,5°C par rapport à 1850. La température de la mer augmente de 0,29°C à 0,44°C par décennie. L'élévation du niveau de la mer est irréversible et peut atteindre jusqu'à 1 mètre en 2100 ce qui toucherait 42 millions

d'habitants sur les 500 millions de la région. Les pays de la Méditerranée doivent prendre en compte et anticiper les défis que vont constituer ces déplacements de populations prévisibles.



Retrouvez mon communiqué de soutien à la plainte contre ARKEMA France <https://urlz.fr/mxGW>

Retrouvez le communiqué de l'APM <http://bit.ly/apm-déclaration-eau>





© Allan Brunon

RAFLE DE VILLEURBANNE

Le 1^{er} mars 1943, les nazis mènent à Villeurbanne une rafle de civils qui aboutit à l'arrestation de 300 personnes, dont 183 partiront vers le camp de concentration de Mauthausen. Gabriel Amard était présent à la commémoration à Villeurbanne. Il est essentiel de garder ces événements tragiques en tête afin de toujours combattre le racisme, et l'antisémitisme.

À L'INVITATION DE L'ENSEIGNANT MICHELE BIASSETTI ET DANS LE CADRE DU PROJET D'ÉCHANGE ERASMUS+ SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LES LYCÉES CONDORCET DE SAINT PRIEST ET J.P. SARTRE DE BRON ONT ACCUEILLI LA COOPÉRATIVE SOCIALE CASA DON PUGLISI DE MODICA, EN SICILE. CETTE COOPÉRATIVE S'ENGAGE DANS LA RÉINSERTION DE FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE À TRAVERS LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LE TRAVAIL. LES FEMMES ET LEURS ENFANTS VIVENT DANS UNE MAISON COMMUNE AINSI QUE DANS DES APPARTEMENTS DÉDIÉS À LA RÉINSERTION SOCIALE PROGRESSIVE.

CLASSE DE ST-PRIEST ET COOPÉRATIVE

RENCONTRE



© Allan Brunon

🗣️ Débat en italien avec les élèves du lycée et les intervenants venant d'Italie.

Un des objectifs de Casa don Puglisi est la production et la vente de produits régionaux tels que le célèbre chocolat de Modica (cioccolato di Modica), des pâtisseries et diverses spécialités de boulangerie. En outre, Casa don Puglisi anime un centre social de quartier appelé Crisci Ranni, qui accueille les jeunes de 6 à 16 ans résidant dans un quartier défavorisé de Modica. En collaboration avec d'autres associations, Casa

don Puglisi a également contribué à la création de la Fondation Val di Noto en 2004, un réseau engagé dans plusieurs domaines de l'économie solidaire, tels que l'accompagnement des personnes en situation de handicap et l'accueil des migrants.

Grâce à leur atelier de production et à leur communauté d'accueil, Casa don Puglisi a été sélectionnée comme projet d'étude dans les cours de

Sciences Économiques et Sociales, d'Italien et de Marketing des lycées Condorcet et J.P. Sartre. Ce partenariat entre les lycées, Casa don Puglisi et l'association Esper dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire a été initialement financé par la Région AURA et bénéficie actuellement du soutien d'ERASMUS+ (KA210-SCH).

Les activités de ce partenariat comprennent le marketing réalisé

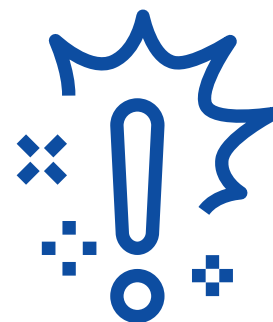
par les élèves pour la commercialisation des produits en France, l'étude de la structure de Casa don Puglisi en tant qu'exemple d'Économie Sociale et Solidaire, les séjours des élèves et des enseignants en Sicile, ainsi que l'accueil des membres de la coopérative en France.

Dans le cadre de cette initiative, Casa don Puglisi était en France du 3 au 7 janvier 2023 afin de rencontrer des associations

et des structures du territoire qui partagent leur démarche, afin d'échanger sur les pratiques d'animation et d'intervention sociale et de créer d'éventuels partenariats.

L'événement a débuté par un mot de bienvenue de la direction du lycée suivi d'une table ronde et d'un déjeuner.

La table ronde avait pour participant Maurilio Assenza président de Casa don Puglisi et Cristina Scuderi responsable de la coopérative, Carmela Spadaro et Salvatore Spadaro qui sont des bénévoles pour Casa don Puglisi, Gabriel Amard qui est député à l'Assemblée nationale, Vice président du groupe d'amitié France-Italie de l'amitié franco-italienne et de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, Annibale Fracasso di Torrepaduli qui est secrétaire général de la Chambre de commerce italienne de Lyon, et pour finir Viera Antonella Samela et Virna Venturoli qui sont des représentantes du Consulat d'Italie à Lyon.





© Xxx

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne acte la fin de la barbarie nazie. Gabriel Amard était présent lors des commémorations à Villeurbanne. Ne jamais oublier nos sœurs et frères semblables en humanité qui ont été massacrés de façon planifiée et organisée. Ce n'est pas qu'un devoir de mémoire, c'est un devoir d'être au combat contre l'antisémitisme et le racisme.



VISITE GUIDÉE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR DES COLLÉGIEN·NES DE VILLEURBANNE

TONKIN

Gabriel Amard a reçu à l'Assemblée Nationale une quarantaine d'élèves du collège du Tonkin le 26 juin 2023. Ce moment ponctué par des temps d'échanges avec le député et les élèves a été d'une grande richesse.

L'Assemblée est la maison du peuple. Elle est encore aujourd'hui un héritage de la grande révolution de 1789 qui a permis de mettre fin à l'accaparement des richesses aux mains de quelques-uns.

Les élèves du collège ont pu assister à une séance de l'Assemblée et visiter ses salons à la valeur et la symbolique historique époustouflantes.



© Shutterstock

CENTRALE DU BUGEY

NUCLÉAIRE

LA PLUS ANCIENNE CENTRALE NUCLÉAIRE DE FRANCE ET D'EUROPE

La centrale nucléaire du Bugey fonctionne depuis 1972. Les centrales nucléaires utilisent l'eau comme ressource pour refroidir les réacteurs, mais depuis la canicule de 2003, des restrictions ont été imposées pour protéger les cours d'eau. Cependant, le 15 juillet, l'Autorité de sûreté nucléaire a temporairement autorisé plusieurs centrales, dont celle du Bugey, à rejeter de l'eau chaude au-delà des limites habituelles. Ces dérogations ont été accordées malgré la canicule et le risque de sécheresse signalé par la commission

européenne. Cela renforce l'idée qu'il est nécessaire de mettre fin au développement des centrales nucléaires, qui ne sont pas adaptées aux changements climatiques.

Cette décision irresponsable montre que le gouvernement n'a pas tiré les leçons de sa condamnation pour inaction climatique et choisit d'ignorer la crise climatique. En repoussant les limites de la centrale du Bugey, le gouvernement néglige les avertissements du GIEC sur la baisse potentielle du débit du Rhône et ignore les conséquences possibles sur les nappes d'accompagnement. De plus, des fuites radioactives ont déjà été détectées à la centrale du Bugey en avril 2022.

EDF a révélé la présence élevée de tritium radioactif dans les eaux de la centrale, dépassant les seuils autorisés. Il s'agit de la cinquième fuite en dix ans. Ces fuites peuvent avoir un impact sur les nappes d'accompagnement et la consommation d'eau des populations. Au lieu d'assurer la protection des habitant·es, l'État persiste avec EDF à maintenir une centrale nucléaire en activité au-delà de sa durée de vie prévue et avec des équipements usés. L'inaction du gouvernement soulève des questions. Il est impératif de fermer la plus vieille centrale nucléaire d'Europe pour éviter des incidents aux conséquences graves.

Retrouvez la Question au Gouvernement sur la situation d'urgence de la centrale nucléaire du Bugey.
<https://urlz.fr/mxQj>





© Alan Brunon

22 MARS, JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU

Gabriel Amard a participé à une conférence organisée par Lisa Belluco, députée écologiste, pour présenter son engagement en tant que rapporteur à l'assemblée parlementaire de la Méditerranée en faveur de la prise en compte de la résolution des Nations unies à propos du droit humain à l'eau et à l'assainissement dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau.

PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE TRANSPARTISANE

CONFÉRENCE DE PRESSE DE PRÉSENTATION DE LA PPLC LE 22 MARS

GABRIEL AMARD PRÉSENTAIT AVEC 7 AUTRES DÉPUTÉ-ES LE MERCREDI 22 MARS 2023 EN SALLE DES CONFÉRENCES DE PRESSE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LA PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE TRANSPARTISANE POUR LE DROIT À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT. CETTE CONFÉRENCE A EU LIEU SYMBOLIQUEMENT LE MÊME JOUR QUE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU. L'EAU EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL À TOUTE VIE SUR TERRE. C'EST DE CE COMMUN VITAL QUE DÉPEND NOTRE SURVIE QUOTIDIENNE : TROIS JOURS SANS EAU ET NOUS SOMMES MORTS.

Une proposition de loi constitutionnelle **visant à reconnaître le droit à l'eau et à l'assainissement** est co-signée par Gabriel Amard (LFI-NUPES), Chantal Jourdan (Socialistes et apparentés-NUPES), Mansour Kamardine (Les Républicains), Marcellin Nadeau (Gauche démocrate et républicaine-NUPES), Hubert Ott (MoDem et Indépendants), Marie Pochon (Écologiste-NUPES), Olivier Serva (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires), Anne-Cécile Violland (Horizons et apparentés).

L'objectif de ce texte est d'inscrire, dans la charte de l'environnement du préambule de la Constitution française, ce droit humain indispensable à la vie.

La proposition de loi transpose dans le droit



Conférence de presse du 22 mars 2023

national la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée « Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement » datant du 28 juillet 2010.

Plusieurs États ont déjà reconnu dans leur constitution le droit à l'eau : la Bolivie, l'Afrique du Sud, le Maroc, l'Égypte, la Slovaquie, l'Éthiopie,

« 13 ANS APRÈS LA RÉSOLUTION DES NATIONS UNIES, LA PATRIE DES DROITS DE L'HOMME A L'OCCASION DE REJOINDRE LES PAYS QUI ONT DÉJÀ INTÉGRÉ CETTE RÉSOLUTION DANS LEUR CONSTITUTION. »

Gabriel Amard

le Niger, la Colombie, la République démocratique du Congo, l'Uruguay, le Kenya, l'Équateur.

Gabriel Amard a interpellé le gouvernement dans une question au gouvernement afin d'enjoindre le gouvernement français à accepter les recommandations et à s'engager à les exécuter au plus vite via notamment la participation à la proposition de loi constitutionnelle sur l'eau signée par les 8 député-es de 8 groupes différents de l'Assemblée nationale.

Ce texte permettra à chacun de faire valoir ses droits. Alors même que ce droit est encore bafoué dans

l'hexagone comme dans les outre-mer. À Mayotte, selon l'INSEE, un tiers des habitants n'a pas l'eau courante. En Guadeloupe, le Conseil économique, social et environnemental constate que les coupures d'eau sont un phénomène ancien et récurrent, 64% de l'eau se perd dans les canalisations. À Mayotte, le coût de l'eau peut représenter jusqu'à un tiers du budget d'une famille. Certains délégataires de services de l'eau n'hésitent pas à couper illégalement l'eau des usagers. De plus, la mauvaise qualité des systèmes d'assainissement met directement la santé des usagers en danger.

PLUS D'INFOS

Retrouvez la proposition de loi constitutionnelle

<https://urlz.fr/mxHg>

Proposition de loi constitutionnelle n°953 reconnaissant le droit à l'eau et à l'assainissement comme un droit humain fondamental en vertu de la résolution 64/292 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 28 juillet 2010



Le 1^{er} mai 2023, le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a examiné la situation des droits humains en France. La France a été interpellée sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement. Plusieurs recommandations ont été faites appelant à garantir le droit à l'eau et à l'assainissement pour toutes les personnes présentes sur le territoire, garantir l'accès à des services de base pour les migrants se trouvant sur le littoral nord du pays (à Calais, Dunkerque et Oustreham), et enfin garantir l'accès à l'eau dans les Outre-Mer en réduisant les inégalités avec la France métropolitaine. Ces droits ne sont aujourd'hui pas assurés que ce soit en métropole ou en Outre-mer.



© Allan Brunon

POUR L'ABROGATION DE LA RÉFORME DES RETRAITES

Le 8 juin 2023, dans le cadre de la niche parlementaire du groupe LIOT, devait être examinée la proposition de loi visant à revenir sur la retraite à 64 ans. Cependant après avoir utilisé des méthodes autoritaires pendant l'examen en commission, la présidente de l'Assemblée utilise l'Article 40 de la Constitution pour empêcher une nouvelle fois le vote en hémicycle. Gabriel Amard dénonce avec la plus grande fermeté l'impossibilité qui a été faite ce jour aux parlementaires de pouvoir examiner et voter l'abrogation de la retraite à 64 ans.

C'EST TOUJOURS NON À LA RETRAITE À 64 ANS !

IL EST TEMPS D'ÉCOUTER LE PEUPLE ET D'ABROGER CETTE RÉFORME INJUSTE !

DEPUIS 6 MOIS, LE PAYS SE MOBILISE TOUT ENTIER POUR FAIRE OBSTACLE À LA RETRAITE À 64 ANS. SELON L'INSTITUT MONTAIGNE, 93 % DES SALARIÉ-ES ESTIMENT QUE L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE NE DOIT PAS ÊTRE AUGMENTÉ, COMME L'ENSEMBLE DES ORGANISATIONS SYNDICALES. LA PREMIÈRE MINISTRE ET SON GOUVERNEMENT NE DISPOSENT PAS DE MAJORITÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE POUR FAIRE ADOPTER SA RÉFORME ET ONT DÉMONTRÉ LEUR ISOLEMENT.



© Allan Brunon

En manifestation à Paris, devant les Invalides, le 31 mai 2023. Gabriel Amard aux côtés de Clémence Guetté et René Pilato, députés LFI-NUPES.

Emmanuel Macron s'est entêté à vouloir passer en force sa réforme des retraites, contre l'avis d'une large majorité de la population.

Alors que le pays a connu ses plus fortes mobilisations sociales depuis des décennies, que les actions syndicales et les manifestations se multiplient chaque jour, et qu'il n'a manqué que neuf voix pour que la motion de censure transpartisane soit adoptée à l'Assemblée, sa seule réponse est le mépris.

Depuis plus de 6 mois, les manifestations d'une ampleur inédite, sans équivalent depuis plus de 50 ans, des millions de

personnes se sont mises en grève, en sacrifiant plusieurs jours de salaire.

Pour passer en force, le Président de la République s'est appuyé sur les alinéas 2 et 3 de l'article 44, l'article 47-1 et le 49.3, dont l'utilisation en série brutalise notre démocratie. Cette méthode rend plus que jamais nécessaire l'amplification de la mobilisation dans la rue et dans la grève. À Lyon et Villeurbanne, Gabriel Amard était présent tout au long de la contestation. Le gouvernement mise sur le durcissement de la situation pour incarner l'ordre alors qu'il sème le désordre partout dans le pays. Il réprime les manifestations et cherche à empêcher la grève par la réquisition. Il use des interdictions et d'arrestations préventives et abusives dénoncées notamment par Amnesty

International. La stratégie de maintien de l'ordre inquiète le Conseil de l'Europe, le rapporteur spécial de l'ONU et même la Maison Blanche.

Macron s'entête à faire sa réforme qui repousserait à 69 ans l'âge du taux plein automatique. En France, selon la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES), rattaché au Ministère de la Santé, l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 64 ans et un quart des salariés les plus pauvres sont déjà morts avant 62 ans. Ces statistiques sur l'espérance de vie montrent à quel point cette réforme est profondément injuste et brutale. Gabriel Amard réaffirme son soutien à tous les grévistes, et appuie les revendications de l'intersyndicale. Nous continuerons sans relâche d'utiliser tous les moyens institutionnels à notre disposition dans la lutte contre la retraite à 64 ans et à en demander l'abrogation. Les groupes de la NUPES ont saisi le Conseil d'Etat et la Cour européenne des droits de l'Homme afin de dénoncer la limitation exceptionnelle du droit des parlementaires, qui limite de fait en réalité les droits de tout son peuple.

PLUS D'INFOS
Retrouvez le serment de la NUPES
<https://urlz.fr/mxQi>



PLAN RETRAITES



Retrouver le Contre-plan retraites
<https://urlz.fr/mxQg>



UN ŒIL SUR L'ACTIVITÉ DU DÉPUTÉ GABRIEL AMARD

DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT, GABRIEL AMARD A ÉTÉ RÉGULIÈREMENT PRÉSENT À L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Retrouvez et suivez toute l'activité de votre député sur :

www.nosdeputes.fr/gabriel-amard



Permanence sans rendez-vous

Gabriel Amard reçoit les citoyens et citoyennes qui le souhaitent tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois (sauf en août) de 17h à 19h. Il vous recevra à la Maison Commune, au 18 avenue Auguste Blanqui à Villeurbanne. Vous pourrez lui soumettre toutes vos revendications.

Retrouvez le bilan des 1 an du groupe LFI-NUPES

<https://lafranceinsoumise.fr/2023/06/20/bilan-de-mandat/>



LA PRÉSENCE À L'ASSEMBLÉE ET EN COMMISSION

- **38 SEMAINES DE PRÉSENCE** (sur 43) à l'Assemblée Nationale
- **105 INTERVENTIONS** dans l'hémicycle
- **63 RÉUNIONS** de Commission
- **69 INTERVENTIONS** en Commission

LE TRAVAIL SUR LES TEXTES DE LOI

- **230 AMENDEMENTS** proposés
- **8246 AMENDEMENTS** signés
- **6 PROPOSITIONS** de loi écrites
- **56 PROPOSITIONS** de loi signées
- **1 RAPPORT ÉCRIT**

L'INTERPELLATION DU GOUVERNEMENT :

3 QUESTIONS ORALES au Gouvernement

Dont :

- Une question sur la **SITUATION DES ENFANTS SANS ABRIS** à Villeurbanne et dans le Rhône
- Une question sur l'action du gouvernement contre **LES POLLUANTS ÉTERNELS** (PFAS)

12 QUESTIONS ÉCRITES AU GOUVERNEMENT

Dont :

- Une question sur le manque de moyens et d'enseignants dans **LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES** de Villeurbanne
- Une question sur les moyens humains et financiers pour le bon fonctionnement du service public de la **SÉCURITÉ SOCIALE** (CPAM)

Plus de détail en téléchargeant le dossier de presse du bilan des 1 an de mandat de Gabriel Amard sur www.gabrielamard.fr



assemblee-nationale.fr



CONTACTER VOTRE DÉPUTÉ :

Assemblée nationale
126 rue de l'Université 75355 Paris 07 SP
Téléphone : 01 40 63 31 78
E-mail : gabriel.amard@assemblee-nationale.fr

En circonscription
4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne
Téléphone : 06 62 52 45 69
E-mail : alexis.david@clb-an.fr



ABONNEZ-VOUS !

Je souhaite recevoir gratuitement le Journal du député : dans ma boîte aux lettres par mail

Nom : Prénom :

Adresse postale :

Mail :

en cochant cette case j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour m'envoyer des informations de l'activité du député Gabriel Amard.

A découper et retourner par courrier à :

Permanence parlementaire, 4 Avenue Salvador Allende 69100 Villeurbanne ou par e-mail à gabriel.amard@assemblee-nationale.fr